



Le 4 avril 2014

## Communiqué de presse

### Un nouveau gouvernement c'est aussi un nouveau ministre de la consommation durable et du pouvoir d'achat

Le CNAFAL, demande au Président Hollande et au Premier Ministre un geste fort pour rassembler les français, un nouveau Ministre de la consommation dans le gouvernement Valls et dans la lignée du ministre Benoit Hamon.

Avec cette crise économique et la baisse du pouvoir d'achat, le CNAFAL demande au Premier Ministre Valls de maintenir les objectifs du chantier ouvert par Benoît Hamon, précédent Ministre de la consommation et de l'économie solidaire.

Le CNAFAL s'est investi dans le projet de loi Hamon lors des auditions à l'Assemblée nationale et au Sénat. Il attend dans les prochains jours un Ministère de la consommation et non un Secrétariat d'Etat pour défendre les consommateurs et donner les moyens à la DGCCRF d'assurer l'ensemble de ses missions régaliennes.

Le CNAFAL, association de consommateurs agréée depuis 30 ans, demande un **geste fort** à ce nouveau Gouvernement :

- ✓ Pour favoriser le Pouvoir d'Achat.
- ✓ Pour rassurer les consommateurs et les salariés.
- ✓ Pour tenir les promesses du Président de la République.
- ✓ Pour donner tous les moyens matériels et les effectifs nécessaires à la DGCCRF pour assurer ses missions de défense et de sécurisation du parcours des consommateurs.
- ✓ Pour donner les moyens matériels aux associations nationales de remplir pleinement leur rôle de défense des citoyens consommateurs.

Face à la crise économique, face à l'austérité, la croissance et le pouvoir d'achat ont été les thèmes majeurs de la campagne du candidat Hollande en 2012.

Les français souffrent toujours d'un pouvoir d'achat en berne dû à l'augmentation des prix de l'énergie, de l'alimentation et des loyers. Le CNAFAL a fait de multiples propositions, notamment pour un encadrement des prix des produits alimentaires de première nécessité.

Alors, tout comme en 1981 et 2012, constituez à nouveau, Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, un véritable ministère de la consommation durable qui tienne toutes ses promesses pour la défense des consommateurs, notamment des plus démunis.

Catherine Lalumière, Ministre de la consommation, s'exprimait ainsi en 1981 :

*« C'est un choix politique, dans la ligne du socialisme qui, depuis l'origine, a toujours cherché la défense de l'individu contre les puissances dominantes économiques ou financières. Le rapport des forces étant ce qu'il est dans notre société, le consommateur a été souvent exploité, manipulé dans les buts forts éloignés de ses intérêts véritables. Le socialisme doit lui redonner sa juste place (...). La politique que j'aurai à mener en faveur des consommateurs et usagers, ne peut être dissociée de l'ensemble de la politique économique et sociale du Gouvernement. L'objectif de ce ministère est donc d'exprimer au sein des pouvoirs la fonction consommation ».*

**Monsieur le Président, Monsieur le premier Ministre, pour un équilibre des forces entre les professionnels et les consommateurs, pour permettre aux associations de consommateurs de jouer leur rôle de contre-pouvoir et de force de proposition, nous vous demandons le maintien d'un Ministère de la consommation durable et du pouvoir d'achat.**

**LES CONSOMMATEURS VALENT BIEN UN NOUVEAU MINISTERE DE LA CONSOMMATION DURABLE ET DU POUVOIR D'ACHAT**

Jean-Marie Bonnemayre,  
Président.  
06 87 37 16 64

Manuel Messey,  
Secrétaire Général Adjoint,  
Co-responsable du secteur  
Consommation.  
06 87 11 33 36

Claude Rico,  
Vice-Président,  
Co-responsable du secteur  
Consommation.  
06 84 24 27 75



Le CNAFAL est agréé, organisation nationale de consommateurs depuis 30 ans. Il siège au Conseil National de la Consommation. Il est attaché à une approche sociale et citoyenne de la défense de consommateurs sans ignorer l'économie et l'exploitation de l'homme par l'homme. Son originalité est d'être non-consumériste. Il est membre de CONSO-FRANCE.

**CONTACT : CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales Laïques – 108 avenue Ledru Rollin – 75011 Paris**  
Tél. : 01.47.00.02.40 – Fax : 01.47.00.01.86 - Site : [www.cnafal.org](http://www.cnafal.org) - Messagerie : [cnafal@cnafal.net](mailto:cnafal@cnafal.net)